

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

DISCOURS DE MADAME KANDIA CAMARA
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,
CHEF DE LA DELEGATION IVOIRIENNE
A LA 38^{EME} SESSION DE
LA CONFERENCE GENERALE DE L'UNESCO

Du 03 au 18 novembre 2015

PARIS

Le 5 novembre 2015

- Madame la Directrice Générale ;
- Monsieur le Président de la Conférence Générale ;
- Monsieur le Président du Conseil Exécutif ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations ;
- Mesdames et Messieurs

Les assises de la 38^e session de la Conférence Générale m'offrent l'agréable opportunité d'exprimer au nom du Président de la République de Côte d'Ivoire Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA la reconnaissance du peuple Ivoirien à l'UNESCO.

En tout premier lieu, je voudrais adresser mes remerciements à Madame **Irina BOKOVA**, la Directrice générale, qui donne de sa vie à la marche en avant de notre commune Organisation. Grâce à son inlassable travail, la visibilité de l'action de l'UNESCO s'est davantage renforcée, dans le monde en général, dans nos pays d'Afrique, en particulier.

J'associe à ces remerciements Monsieur **HAO Ping**, président de la 37^e session de la Conférence générale et Monsieur **Mohamed Samed Amr**, président du Conseil exécutif pour leurs actions remarquables à la tête de ces deux organes directeurs de l'UNESCO.

Je voudrais aussi féliciter Monsieur **Stanley Simata** qui vient d'être porté à la tête de la 38^e session de la conférence générale.

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureuse de vous apporter la bonne nouvelle de mon pays : la bonne nouvelle de la marche résolue vers la paix. En effet, après la longue crise de l'apprentissage de la démocratie, le peuple de Côte d'Ivoire vient d'exprimer à travers la récente élection présidentielle, sa ferme volonté d'entrer dans l'espérance et la réalité de la paix retrouvée. Il me plaît à cet égard, de remercier l'UNESCO pour son soutien tout au long de ces moments difficiles passés, soutien traduit à travers le *programme d'appui spécial post conflit adopté* à la 36^e session de la conférence générale.

Mesdames et Messieurs,

Si mon pays se réjouit de renouer avec la paix, il est cependant manifeste que bien des peuples du monde continuent de subir les affres de la guerre et des crises diverses. La persistance des intégrismes et des intolérances entraînant des pertes en vies humaines, des déplacements massifs des populations, la pauvreté et la souffrance, continue, plus que jamais, d'interpeller la conscience de l'humanité, c'est-à-dire l'UNESCO dont la pertinence de la mission se trouve de la sorte davantage confirmée.

Ainsi, à travers ses grands programmes, l'UNESCO offre aux Etats membres, des opportunités de développer des résiliences adaptées et surtout de multiplier des actions fortes en faveur de la paix et du développement durable.

La Côte d'Ivoire apprécie, pour cela, la décision du Conseil exécutif, en sa 197^e session, d'adopter le projet de création d'une **Ecole de la paix** à Yamoussoukro.

Tout en félicitant l'UNESCO pour son inlassable engagement, mon pays l'exhorte à continuer d'être à l'avant-garde de la recherche du bien-être de l'humanité. Il partage les décisions de la dernière session de la conférence générale contenues dans le 37/C5 et les propositions additives du 38/C.

Monsieur le Président,

Dans le domaine de **l'éducation**, il est établi qu'en dépit des avancées notables, la plupart des programmes pour lesquels l'UNESCO a été chef de file ou responsable de mise en œuvre sont arrivés à expiration en 2015 sans avoir atteint tous leurs objectifs. De nouveaux efforts méritent d'être déployés, notamment pour un monde alphabétisé au 21^e siècle et pour une éducation sans discrimination

La Côte d'Ivoire qui aspire à devenir un pays émergent en 2020, adhère à la nouvelle vision de l'éducation définie à la réunion d'Incheon en Corée récemment, et à laquelle elle a pris une part active. La volonté de complétude de cette nouvelle vision l'incline à « **assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous** ».

L'inclusion et l'équité dans l'éducation signifient pour nous notre engagement à lutter contre toutes les formes d'exclusion et de marginalisation, les disparités et les inégalités relativement à l'accès, à la participation et aux résultats à tous les niveaux de l'éducation. Pour traduire cette volonté en acte, mon pays, à travers un cadre législatif et réglementaire, a institué **l'école obligatoire pour tous** les enfants en âge d'être scolarisés. Les conditions de réalisation et les mesures d'accompagnement nécessaires sont prises.

Concernant **les sciences exactes et naturelles**, il est tout à fait indiqué que la science puisse se mettre au service du développement afin de compenser la dégradation et l'épuisement avéré des ressources naturelles. Pour faire face aux effets du changement climatique, il importe de traduire les produits des recherches scientifiques dans les faits en renforçant les capacités humaines et matérielles en matière de science, technologie et innovation (STI).

En ce sens, mon pays apprécie la décision de la 197^e session du Conseil exécutif d'ériger l'École Régionale Post-universitaire d'Aménagement et de Gestion intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (ERAIFT) en un centre de catégorie 2 sous les auspices de l'UNESCO. Nous voudrions aussi voir aboutir dans un délai assez raisonnable le projet de création de l'extension de cette école à l'Afrique de l'Ouest à Abidjan, en application de la décision 179EX/38 du Conseil exécutif. Cette extension pourrait contribuer au renforcement des capacités des gestionnaires de notre patrimoine forestier et environnemental.

Concernant **les sciences humaines et sociales**, l'anthropocène sonne la prise de conscience planétaire devant la menace et le danger de plus en plus pressant du changement climatique. Les effets des activités humaines sur ce phénomène sont avérés, il est temps que les hommes prennent leur responsabilité.

C'est pourquoi, l'on pourrait saluer et encourager l'initiative des dirigeants de la planète qui ont décidé de se rencontrer pour la 21^e conférence des Nations unies sur le climat (COP21), ici même à Paris, dans quelques jours, tout en souhaitant que les fruits de cette rencontre ne trahissent pas la promesse des fleurs.

Véritable multiplicateur de menaces, ce phénomène peut modifier le cours des relations entre les individus, entre les peuples, entre l'homme et la nature. Il peut aussi entraîner l'érosion du contrat social entre les peuples et leurs gouvernants. Les conflits sociaux, de par le monde, en Afrique, notamment pourraient trouver leurs sources également dans ce phénomène global.

C'est pourquoi, mon pays apprécie que l'UNESCO ait porté à l'ordre du jour un point portant sur **l'opportunité d'établir une déclaration de principes éthiques en rapport avec le changement climatique**. Pour nous, il importe d'élaborer de manière urgente, les principes éthiques en faveur d'un environnement qui favorise et protège la vie humaine. L'homme ne doit plus se considérer comme maître et possesseur de la nature, mais plutôt comme son ami, car leurs vies sont intimement liées.

Concernant **la culture**, mon pays fut fortement indigné devant les images montrant la destruction des monuments ancestraux et richement porteurs de mémoires des peuples : bibliothèques à Tombouctou au Mali, Temple de Bêl à Palmyre en Syrie et bien d'autres monuments de par le monde.

Mon pays qui a connu la guerre sait l'importance de la protection du patrimoine culturel. La culture porte et contient l'âme des peuples. Elle constitue leur raison d'être et de vivre.

En situation de pays post conflit, la Côte d'Ivoire porte un projet de création de « *zone culturelle protégée* » autour des sites dont la valeur culturelle est reconnue et partagée, pour éviter leur destruction et le trafic illicite des biens culturels.

Monsieur le président,

La **Communication et Information**, forme un point central dans le maintien de la paix et de la cohésion sociale. En Côte d'Ivoire, la liberté d'expression et la liberté de la presse, constituent une base essentielle de la démocratie.

C'est une préoccupation majeure tant au niveau de l'État qu'au niveau des professionnels des médias eux-mêmes.

C'est ainsi qu'au cours du colloque international organisé par le Ministère de la Communication sur le thème « **la liberté de la Presse en Afrique : enjeux, défis et perspectives** », les 5 et 6 octobre dernier à Abidjan, les experts d'Afrique et de France ont pris la double résolution de mettre en place un observatoire africain de la liberté de la presse, et d'instituer la journée du 06 octobre comme journée africaine d'autorégulation et de protection des journalistes.

Mesdames et Messieurs,

L'UNESCO a 70 ans. 70 ans de recherche inlassable de la paix. Pour mon pays, l'UNESCO a une valeur indéniable : celle de servir de boussole aux peuples en quête de paix. Les défis, en ce sens, sont encore nombreux, et d'ailleurs se multiplient. Leur ténacité et leur résurgence doivent être, non pas des motifs de résignation ; mais au contraire, elles doivent constituer du levain pour faire lever, encore plus haut, la pâte de la paix.

Je vous remercie.